

Réf: Dossier 167131

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KOLASS IVOIRE VISION »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON RUE
PRINCESSE, Lot 6110, Ilot 17A

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12 décembre 2022 ,
et enregistrés au CEPICI le 12 décembre 2022, il a été constitué une SARL
aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KOLASS IVOIRE VISION »

Objet : Transfert d'argent ;
Commerce général ;
Toutes prestations de services ;
L'acquisition de parts sociales ou actions de
toutes sociétés civiles ou commerciales ;

La prise de participation dans toutes entreprises
ou sociétés créées ou à créer, ayant un objet similaire ou
annexe, que ce soit par voie d'achat, souscription,
négociation de titres, fusion, scission, alliance ou
autrement ;

Et plus généralement, toute opérations
commerciales, financières, industrielles, mobilières et
immobilière, pouvant se rattacher directement ou
indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires
ou connexes susceptibles d'en faciliter l'exécution ou à
favoriser son extension ou son développement,
notamment l'acquisition de brevets, licences, procédés de
fabrication le cas échéant et marques de fabrication.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
 Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON RUE
PRINCESSE, Lot 6110, Ilot 17A

Dirigeant(s) M KONE LASSINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-11664 du 20/12/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°73060/GTCA/RC/2022 du 20/12/2022

